

FISCALITÉ & PATRIMOINE



DURÉE

En ligne : 2 sessions de 2h30

En présentiel : 1 jour



DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles



MODE

En ligne ou

En présentiel



TARIFS

Voir grille tarifaire à la fin du catalogue

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Établir un panorama de la boîte à outils fiscaux et financiers associés aux politiques locales de mise en valeur du patrimoine bâti privé et public.

Formation principalement centrée sur la production de logements anciens restaurés, à destination des techniciens des collectivités, des élus des villes petites et moyennes, des acteurs de la restauration du patrimoine.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Donner une vue d'ensemble des dispositifs fiscaux existants, relatifs au patrimoine bâti. Dans quel type de situation un dispositif est plus utile qu'un autre, est-il cumulable avec d'autres aides... ?

Être capable, à l'issue de la formation, de présenter ces outils aux élus référents. Mieux connaître ces dispositifs (fonctionnement, procédures, contraintes...) pour renforcer les compétences de sa collectivité et informer, orienter, accompagner de manière opérationnelle les porteurs de projets.

INTERVENANTS



Jacky CRUCHON

Expert urbanisme et patrimoine



Jean-Michel PITOUN

Marchand de biens spécialisé opérations Malraux, déficits fonciers, administrateur d'immeuble



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ☐ Le vocabulaire des leviers fiscaux
- ☐ Les leviers fiscaux de droit commun
- ☐ Les taux de TVA et la restauration
- ☐ Les revenus fonciers
- ☐ Les effets sur le revenu global en cas de déficit
- ☐ Les outils sortant du droit commun
- ☐ La fiscalité « MALRAUX », la fiscalité « Denormandie », la fiscalité des monuments historiques, la fiscalité et les subventions via la Fondation du patrimoine
- ☐ Des leviers financiers pour les collectivités
- ☐ La lutte contre l'habitat indigne :
 - Les acquisitions d'immeubles sous arrêtés de police
 - Les travaux d'office et les aides de l'Anah



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Techniciens, élus, urbanistes, chargés de planification ou d'aménagement, architectes... de villes et territoires de toutes tailles. Pas de pré-requis.

15 PERSONNES MAXIMUM



MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce module de formation propose une présentation détaillée sur un support pédagogique illustré par des exemples concrets faisant écho à vos pratiques.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation.



ACCÈS ET CONTACT

Formulaire d'inscription en ligne : lien sur notre site internet

Ou en envoyant un message à formation@sites-cites.fr

Nous sommes disponibles au 09 72 49 97 04 pour vous accompagner.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. En cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap, merci de prendre contact avec notre équipe.